

## Compte rendu de séance

### Séance du 13 Février 2024

L'an 2024 et le 13 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de CAPON Philippe, Maire.

**Présents** : M. CAPON Philippe, Maire, Mmes : HEBBINCKUYS Marie-Pierre, LASSUS Bernadette, MM : BOUTILLIER Gilles, DE GAVELLE Thierry, DERUMIGNY Antoine, LOPES GONCALVES José, MARTEL Eric

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DURAND Marie à M. CAPON Philippe, M. BOIVIN Patrick à Mme LASSUS Bernadette

Absent(s) : Mme FERRAND Claire

#### POUVOIR

Je soussigné Marie DURAND donne pouvoir à Philippe CAPON.

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 13/02/2024
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents



#### POUVOIR

Je soussigné BOIVIN P donne pouvoir à Bernadette LASSUS

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 13/02/2024
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents



#### Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 06/02/2024

Date d'affichage : 06/02/2024

A été nommé(e) secrétaire : José LOPES

**Le compte-rendu de la séance du 9 janvier 2024 est accepté à l'unanimité.**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée municipale d'ajouter une délibération à l'ordre du jour :  
**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2024**

Et de supprimer la délibération suivante :

**FIXATION DUREE AMORTISSEMENT 2023 – COMMUNE 61900**

## ORDRE DU JOUR

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2024 - 2024/004**  
**BAIL DEROGATOIRE NON COMMERCIAL - AUX PAINS ETC 2024 - 2024/005**  
**Demande de subvention de Fonds Européens au titre du programme LEADER. - 2024/006**  
**MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCGR / COMPLEMENT - 2024/007**

-----

**DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE 2024**  
**réf : 2024/004**

Le Maire expose au conseil municipal la répartition des recettes provenant du produit des amendes de police pour les groupements de moins de 10 000 habitants exerçant la totalité des compétences en matière de voies communales, de transports en commun et de parcs de stationnement et les communes de moins de 10 000 habitants ne faisant pas partie de ces groupements. Il propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police pour le projet suivant :

Travaux de sécurisation routière au niveau de la rue du Pommier Vert avec la mise en place d'un passage piéton surélevé et un renforcement de la signalisation routière.

Les travaux envisagés permettront d'assurer la sécurisation des abords de l'école et de sensibiliser les automobilistes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de réaliser les travaux,

S'ENGAGE à réaliser ces travaux sur l'année et les inscrire au budget en section d'investissement,

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations susvisées.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables relatifs à ces travaux.

*A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)*

**BAIL DEROGATOIRE NON COMMERCIAL - AUX PAINS ETC 2024**  
**réf : 2024/005**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE

- de louer à la société AUX PAINS ETC, le fournil à bois ainsi que le garage du bâtiment de la boulangerie à titre non commercial situés au 1 place de l'Eglise à compter du 14 février 2024, afin d'y concevoir sa production.

- de fixer à 200 euros charges comprises par mois le loyer de ces pièces par le biais d'un bail dérogatoire non commercial pour une durée d'un an au nom de la société AUX PAINS ETC.

PRECISE

- que le loyer sera payable d'avance le 15 de chaque mois et sera réglé à l'aide d'un ordre de virement d'office auprès de la banque du preneur à compter du 15 février 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables s'y afférant.

*A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)*

## **Demande de subvention de Fonds Européens au titre du programme LEADER.**

**réf : 2024/006**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de renaturation de la cour de l'école ainsi que la création et l'entretien des espaces verts sur la commune.

Le projet indiqué ci-dessus sera réalisé dans le cadre de la chartre participative.

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de solliciter l'aide de l'Europe (Fonds LEADER).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

**AUTORISE** le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police pour les opérations susvisées.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables relatifs à ces travaux.

*A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)*

## **MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCGR / COMPLEMENT**

**réf : 2024/007**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que lors de sa séance du 6 décembre 2023, le conseil communautaire a présenté une délibération portant modification des statuts de notre Communauté de Communes, nécessitée par une erreur matérielle antérieure : pour mémoire, il s'agissait d'une phrase "oubliée" inhérente aux compétences supplémentaires et concernant la gestion de la voirie.

Les statuts étant modifiés en ce sens et la délibération étant adressée au contrôle de légalité.

Monsieur le Maire propose de valider les éléments suivants :

Suite à plusieurs modifications des statuts de la Communauté de Communes, et considérant que la dernière version était celle portant sur le changement de nom de la collectivité, en 2021, il s'avère qu'une phrase concernant la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire a disparu des compétences supplémentaires. (Elle figurait dans ceux de 2018...)

Il convient de rectifier cette erreur purement matérielle en la rajoutant à la dernière version.

Aussi, il convient de lire :

**COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES** : Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire les voiries qui ont été mentionnées en annexe n°2 de la délibération 206.2018: elles-mêmes définies par le règlement de voirie qui lui aussi était annexé à la délibération.

**Le conseil municipal à l'unanimité décide :**

- De reprendre les statuts de la collectivité pour y adjoindre la phrase susmentionnée concernant la voirie et ainsi corriger l'erreur commise antérieurement sur le paragraphe 3 des compétences supplémentaires.**
- Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document permettant la mise en application de la présente délibération**

*A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)*



## Réunions :

### COMMUNE :

- **PLN le 15/01 :**  
Dossier subvention Européenne en cours.
- **EAU le 16/01 :**  
Changement des canalisations (CVM) travaux en cours pour une durée de 3 semaines.
- **Recensement le 18/01 :**  
Commencement du recensement de la population.
- **Ecole le 22/01 :**  
Réunion TER (Territoire Educatif Rural), choix concernant le statut sur le nombre jours d'école pour les enfants.
- **COMMISSION GENDARMERIE 25/01 :**  
Prévision du budget 2024 pour la construction de la nouvelle gendarmerie dont la participation financière sera réalisée par les communes à hauteur de 2.50€ par habitant.
- **BIBLIOTHEQUE le 06/02 :**  
Embauche de la nouvelle bibliothécaire, Mme VÉRITÉ Marine.
- **REUNION PUBLIQUE le 10/02 :**  
Réunion à la salle des fêtes communale concernant les sujets suivants :
  - \* Les zones d'accélération des énergies renouvelables ;
  - \* Le projet d'aménagement de la circulation dans le bourg ;
  - \* PLUI – ZANUne prochaine réunion publique aura lieu « rue du Commerce le 16/03/2024 à 10h

### CCGR :

- **VOIRIE 17/01 :**  
Arrivée du nouveau directeur Mr BOUGEOT Laurent
- **COMMISSION TOURISME 22/01 :**  
Réunion Networking programmée au 26/03. Projets 2024 : Randonnées, Estival du Patrimoine, année Ronsard. Taxes de séjour. Budget prévisionnel.
- **COPIL PLUI 01/02 :**  
Le PADD Projet d'Aménagement de Développement Durable est toujours en cours de réalisation.
- **DETR - DSIL 05/02 :**  
Le dossier de subvention en cours de réalisation.

## DIVERS :

- o Une partie du matériel informatique de la mairie sera renouvelé selon la prévision du budget.
- o La petite cour de l'école est en cours de rénovation.

Séance levée à : 21 : 30

En mairie, le 05/03/2024



Le Maire  
Philippe CAPON

